

LIBERTÉ, ÉGALITÉ.

NOUVELLES POLITIQUES
NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.

TROISIÈME ANNÉE RÉPUBLICAINE.

SEXTIDI 6 Nivôse.

(Ere vulgaire)

Vendredi 26 Décembre 1794.

Le Bureau des NOUVELLES POLITIQUES, Feuille qui paroît tous les jours, est établi à Paris, rue des MOULINS, n°. 500, au coin de la rue THÉRÈSE. Le prix de la Souscription est actuellement de 45 livres par an, de 24 livres pour six mois, et de 13 livres 10 sols pour trois mois. Les lettres d'envoi doivent être chargées, attendu le grand nombre de celles qui s'égareront, et adressées franches au citoyen CHAS-L'ONTANILLE. L'abonnement doit toujours commencer le premier de chaque mois (nouveau style).

ALLEMAGNE.

De francfort, le 14 décembre.

Il est arrivé à Mayence & à Cassel divers corps de troupes tant prussiennes qu'autrichiennes pour renforcer la garnison. On mande de Mayence, en date du 12, que les français paroissent être en moindre nombre devant cette place, mais on n'y est pas cependant fort rassuré par le rapport des déserteurs qui disent que la grosse artillerie n'est point encore arrivée devant cette place. On sait d'ailleurs d'une manière plus positive que cette artillerie est en route depuis le 17 novembre de Phalsbourg & de Landau. De plus, on est instruit que les français ont un peu dégarni les environs de Cologne & de Bonn pour diriger la plus grande partie de leurs forces contre Mayence. Une autre partie des armées de la Moselle & de Sambre & Meuse a été détachée par l'ennemi contre Luxembourg, où les fréquentes sorties du maréchal de Bender opèrent une sorte de diversion relativement au siège de Mayence.

Le général Clairfait a porté, dit-on, à 30 mille hommes le corps de troupes autrichiennes qui, sous les ordres du général Alvinzi couvrent la rive droite du Rhin depuis Wesel jusqu'à Arnheim. Clairfait s'est rendu lui-même dans le voisinage d'Emmerich, où les 5 français avoient jetté les pontons pour passer le Rhin, mais le feu de l'artillerie allemande rendit ce projet impraticable. L'activité incroyable des républicains leur fit tenter en même-temps le passage du Waal aux environs de Thiel, mais avec aussi peu de succès.

(Extrait des gazettes allemandes.)

ANGLETERRE.

De Londres, le 2 décembre.

Les ministres doivent s'apercevoir aujourd'hui que les Anglais reviennent de leur engourdissement. Les douze derniers mois ont plus contribué à les éclairer, que n'ont pu le faire des années entières; le gouvernement & son

système politique ont plus contribué à la cause de la liberté, que tous les écrits de Payne & de Barlowe. Les espions & les délateurs sont aujourd'hui connus du public, & ils sont expulsés de tous les cafés où ils osoient paroître. Le but du ministère frappe les esprits les moins clairvoyans. Une réforme parlementaire doit être la suite inévitable des derniers procédés; & le peuple, avec des moyens légitimes & constitutionnels, triomphera à la longue & de la vénalité, & de l'hypocrisie, & de la corruption: le monarque regnera sur les cœurs du peuple; l'orgueil, la hauteur & l'ignorance politique trouveront leur récompense.

La joie qui s'est manifestée parmi toutes les classes du peuple, si l'on en excepte la horde des espions & des délateurs, dont cette ville a été trop long-tems infestée; cette joie générale, disons-nous, qui s'est fait sentir à l'occasion du prononcé du jury en faveur de Hardy & de Horne Tooke, servira de leçon au gouvernement. Ces procès démontrent jusqu'à l'évidence qu'il n'a jamais existé dans ce pays le moindre dessein de renverser la constitution ou de compléter la mort du roi. Mais ce qui alarme les ministres, c'est la réforme parlementaire; c'est cet objet si important, si nécessaire à la conservation de la constitution même, qui paroît à certaines gens un crime des plus graves, & que les ministres doivent y perdre leurs places.

(Extrait du Morning-Post.)

Plus les puissances de la coalition se prononcent sur le besoin qu'elles ont de la paix, plus notre ministère, qui ne veut pas convenir de ce besoin pour l'Angleterre, affecte une contenance ferme & assurée au milieu du cri national qui lui demande la cessation des hostilités, comme le seul moyen de rendre à notre commerce toute sa splendeur.

Pitt, qui joint à son ministère la place importante de chef de la trésorerie, a jetté un regard attentif sur la caisse, & croit qu'elle est en état de lui fournir les moyens de prendre encore diverses troupes étrangères à

la solde de la Grande-Bretagne. Ce politique n'est pas à savoir que la guerre du continent ne peut procurer aucun avantage réel à l'Angleterre ; mais il calcule qu'une puissante diversion en Allemagne & ailleurs empêche les Français de diriger des forces navales suffisantes pour combattre les nôtres avec avantage. Telle est, dit un de nos papiers, toute la politique de ce ministre ; c'est lui dont les papiers affirment que la paix est infaisable avec la France ; & en effet, comment pourroit-on la faire avec cette république ; si les Français proposent, comme on le dit, les conditions préliminaires ci-après.

1°. La rétrocession de toutes les possessions françaises, tant aux Indes orientales qu'occidentales.

2°. Une indemnité des pertes causées à la marine française dans le port de Toulon.

3°. L'érection des Pays-Bas autrichiens en un état indépendant, parfaitement le maître de se donner la forme de gouvernement qu'il lui plaira.

4°. La mise en liberté, sans rançon, de tous les prisonniers français, & l'extradition absolue de tous les émigrés.

Ces conditions, toutes sévères qu'elles sont, peuvent bien être vraies ; mais il n'est pas bien sûr que l'Angleterre puisse long-tems les refuser, si les alliés allemands viennent à nous manquer.

Quoi qu'il en soit, il paroît certain que le ministre américain, M. John Jay, va se rendre à Paris pour un objet qui intéresse la Grande-Bretagne & l'Europe entière.

Il y a une hausse considérable dans nos fonds publics. Quelques uns l'attribuent aux sommes immenses que les Hollandais envoient ici, pour être déposées à la banque ; d'autres l'expliquent par le traité heureusement conclu avec les Etats-Unis d'Amérique ; d'autres veulent qu'elle soit due à la proximité d'une paix générale, ou, au moins, d'une trêve. Les deux premières causes sont réelles ; la troisième n'existe encore qu'en apparence : mais il est certain que toutes les trois peuvent agir conjointement & produire l'effet en question.

Le gouvernement vient d'ordonner la levée de 20 nouveaux régimens ; il a aussi fait partir pour les isles de Jersey & de Guernesey un grand nombre d'ouvriers chargés d'y construire des barraques pour 7 mille hommes.

La grande escadre de l'amiral Howe est rentrée le 30 novembre à Spithéad, sans avoir rencontré dans sa croisière ni escadre ni vaisseaux français. La protection qu'elle comptoit donner à la flotte de la Méditerranée, a été même vaine, puisqu'une partie de cette flotte a été dispersée par des vents violens à l'entrée du canal, & que quelques bâtimens seulement sont entrés dans nos ports.

(A demain les nouvelles fâcheuses de la Guadeloupe, qui est rentrée toute entière au pouvoir des Français.)

Cours des effets publics.

Banque... 158 $\frac{1}{2}$. — Indes... 192 $\frac{1}{4}$. — Annuités consol. à 3 p. 100... 68 $\frac{2}{3}$.

H O L L A N D E.

De la Haye, le 7 décembre.

Le roi d'Angleterre s'est enfin déterminé à rappeler le duc d'York. Le 3 de ce mois, ce prince passa ici, & prit son logement chez milord Saint-Helens, ambassadeur britannique, & continua le lendemain sa route pour l'An-

gleterre. On ne croit pas qu'il revienne prendre le commandement des troupes anglaises, qui a été confié en son absence au général Erskine, officier d'une réputation distinguée. On assure que le commandement des troupes hanovriennes & hessoises est passé au général Valmoden.

Le quartier-général de cette armée combinée est encore à Arnheim : on en écrit sous la date du 3 de ce mois, qu'on y a entendu les deux jours précédens une forte canonnade, qu'on croit être la suite d'une tentative qu'ont fait les Français pour passer le Waal : on ajoute que le gonflement des eaux de cette rivière a contribué avec le feu terrible des batteries élevées sur l'autre rive, à rendre cette attaque infructueuse.

Les Français, ajoute-t-on, avoient commencé à jeter un pont sur le Waal ; mais ils ont ensuite abandonné ce projet. Ils ont aussi beaucoup canonné le fort Saint-André ; mais, après avoir paru menacer d'une attaque sérieuse le district entre la Meuse & le Waal, ils se sont retirés.

Leur feu, qui ne diminue pas contre la place de Grave, a fait éclater ces jours derniers, dans la ville, un grand incendie que les assiégés sont parvenus à éteindre. C'est du côté de la Meuse que les Français battent cette fortresse & qu'elle répond à leurs attaques ; l'inondation rend toute attaque impossible du côté de la mairie de Bois-le-Duc.

Nota. Ces détails contredisent formellement la nouvelle de la prise de Grave, qui a été consignée à deux reprises différentes dans nos papiers, & qu'on a eu tant de peine à croire en France ; & en effet, si cette prise eût eu lieu, le gouvernement français n'auroit pas manqué d'en instruire la nation, si attentive aux événemens de la guerre actuelle.

F R A N C E.

De Paris, le 6 nivose.

On écrit de Dunkerque, qu'on vient d'y rétablir un bassin, dont l'importance avoit été si bien sentie par le gouvernement anglais, qu'il en avoit exigé la destruction vers la fin du règne de Louis XIV. Le représentant Ludot, envoyé dans cette commune pour des opérations maritimes, est chargé en outre d'en faire rétablir un second. C'est ainsi que la république, dans le tems même où elle est attaquée par toutes les puissances de l'Europe, s'occupe encore du soin de réparer les malheurs & les fautes de la monarchie.

Rien n'est moins certain que ce qu'on a dit de la prochaine sortie de notre escadre du port de la Montagne, sur-tout s'il est vrai qu'elle ne puisse être composée dans ce moment que de quinze vaisseaux, d'autant plus que celle de l'amiral Hottam, qui est aux isles d'Hyères au nombre de quatorze vaisseaux, peut-être renforcée très-incessamment d'un nombre considérable de vaisseaux espagnols, portugais & napolitains. Ainsi la prudence nous engage à ne pas commettre ainsi au hasard des forces dont l'augmentation progressive doit nous rendre bientôt l'empire de la Méditerranée, à nous Français dont les puissances du Midi s'accoutument mieux du commerce que de la domination hautaine des Anglois. On se rappelle que la sortie d'une division de six vaisseaux, ordonnée par Robespierre le jeune dans le tems où cette race malheureuse ordonnoit tout, a tenu pendant plus de six mois

cette division exposée à devenir la proie de l'amiral Hood dans le golfe de Juan.

Avant-hier, on a publié une proclamation qui enjoint à tous les propriétaires de chevaux de donner l'état & l'âge de ceux qu'ils ont. Cette mesure semble être d'une grande sagesse, sur-tout dans un moment où la saison rigoureuse menace d'intercepter par la gelée la navigation des rivières & canaux, si nécessaire au transport & à la circulation des denrées & marchandises.

Depuis quelques jours, on avoit observé que les sorties des spectacles étoient constamment obstruées par des colonnes de fripons qui vouloient entrer tandis que les spectateurs devoient sortir. Les suites de cette tactique étoient des vols nombreux de porte-feuilles. La police ayant pris ces faits en considération, on a arrêté ces jours derniers, à la sortie de l'Opéra, 17 particuliers qui ont été forcés de donner un état de leurs coopérateurs dans ce genre de vol.

Parmi les députés qui ont échappé au fer de la tyrannie, on compte aujourd'hui Rœderer, qui vient de faire paroître quelques ouvrages relatifs à nos temps orageux, & entr'autres un écrit en faveur des 73 députés que la justice de la convention nationale a rappelés dans son sein.

L'abolition du *maximum* sur le prix des denrées & marchandises, fait aujourd'hui le sujet de toutes les conversations. Les uns prétendent que cette loi augmentera la cherté; les autres disent qu'elle la diminuera. Il semble que ces deux présages, si opposés, sont subordonnés l'un & l'autre aux mesures que l'on prendra en faveur de la circulation intérieure: c'est la circulation plus ou moins libre qui résoudra ce problème. Il est possible que, dans le premier moment, la cupidité mercantile abuse, comme elle a souvent fait, d'un changement quelconque de circonstances pour grossir ses bénéfices; mais si la circulation devient plus libre, bientôt la concurrence amènera les denrées à un prix plus modéré. On a pu remarquer que dans cette commune, au moment où la police a laissé libre la vente de la viande, tous les coins des rues ont présenté des étaux où la viande se vendoit 25 sous la livre, & certainement ceux qui se livroient à ce commerce n'y perdoient pas: depuis que les débats sur le *maximum* ont été ouverts, ces mêmes bouchers forains ont porté le prix de la viande à 30 sous la livre. Aujourd'hui qu'ils auront beaucoup plus de concurrens, il est hors de doute qu'ils seront bientôt dans le cas de baisser ce prix.

Le projet des fêtes décadaires annonce certainement des vues saines & utiles à l'accroissement de l'amour de la république. Cependant quelques politiques semblent désirer que ce décret soit bien mûri par la réflexion avant d'être rendu; car, disent-ils, ces fêtes, qui portent un caractère religieux, seront forcées ou libres: si elles sont forcées, elles sembleront être une atteinte à la liberté des opinions; si elles sont libres, ceux qui se refuseront à y assister seront au moins vus de mauvais œil par ceux qui y assisteront, ce qui peut devenir en peu de tems un germe de dissensions entre les citoyens. Ceux qui font cette objection contre une façon particulière de culte,

prétendent que la liberté à cet égard est un principe dont il n'est pas permis de s'écarter sans danger, & ils s'étayent dans leur opinion de celle de Voltaire, & même de celle de Montesquieu. Toutes les persécutions religieuses, disent ces deux philosophes, ont pris leur source dans un culte dominant. Souffrez-les tous, surveillez-les tous, ajoutent-ils, si vous ne voulez avoir bientôt des persécuteurs & des persécutés; car aucun culte qui contraria l'esprit général d'une nation libre, ne trouvera des sectateurs.

Aux Rédacteurs des Nouvelles Politiques.

Vous avez donné à vos lecteurs, d'après l'intéressant *Mémoire d'un détenu à la Conciergerie*, des détails précieux sur le caractère du philosophe Bailly. Vous pourriez y ajouter le trait suivant, qui est bien digne d'être accueilli, & que je tiens d'un témoin irréprochable.

Bailly écrivit dans sa prison un mémoire justificatif sur tous les faits dont il étoit accusé, notamment sur l'affaire du Champ de Mars. Ce mémoire a été imprimé sous le titre de *Bailly à ses Concitoyens*, mais il est peu connu; car, quoiqu'il fut écrit avec la plus parfaite modération, qu'il n'inculpât personne, & qu'il fut uniquement borné à la défense d'un accusé, aucun libraire, aucun colporteur n'ont osé le vendre; & ce n'est pas là un des caractères les moins frappans de l'oppression universelle sous laquelle gémissoit tout un peuple qui ne parloit que de liberté.

Bailly communiqua son mémoire à quelques-uns de ses compagnons de captivité, & particulièrement à un homme de beaucoup d'esprit qui, par les talens distingués & les sages principes qu'il avoit développés dans une de nos assemblées nationales, méritoit bien d'être compris dans la grande conspiration tramée par Robespierre contre tous les genres de mérite.

L'ami de Bailly fut vivement frappé de l'évidence des preuves qui attestoient son innocence. Si on lit ce mémoire, lui dit-il, il est impossible qu'on vous condamne. *Ils ne le liront pas*, répondit Bailly, *et quand ils le liront, ils me condamneront encore. Ils veulent ma tête et ils l'auront; et je crois, ajouta-t-il, que leur acharnement est tel, qu'il changera pour moi la nature du supplice; ils ne le trouveront pas assez cruel.* Puis, après un moment de réflexion, il ajouta: *Cette idée m'afflige pour les malheureuses victimes qui seront égorgées après moi; car la mort de la guillotine est bien douce.*

Copie de la lettre écrite par le comité de salut public au citoyen Barthelemy, ambassadeur de la république française en Suisse, du 3 nivôse, au troisième.

Nous sommes instruits, citoyen, que les émigrés & les prêtres déportés affectent de répandre qu'ils sont à la veille de rentrer en France, & qu'ils sont parvenus à donner de la consistance à cette étrange assertion. Nous ne pouvons attribuer qu'à ces faux bruits la facilité avec laquelle les cantons catholiques paroissent les tolérer sur leur territoire. Il en résulte que ces hommes se trouvent à portée d'intriguer dans les départemens limitrophes, & d'y préparer des désordres & des malheurs. Nous te chargeons de déclarer à tous les cantons, que les émigrés justement couverts de l'exécration & du mépris de toute l'Europe, ne cesseront jamais d'être regardés par la nation française,

comme des traîtres, & que sa juste vengeance les poursuivra par-tout où elle pourra les atteindre.

Nous ne doutons pas que cette déclaration ne suffise pour déterminer un gouvernement qui nous a donné tant de preuves de sa loyauté, de sa franchise & de sa bonne amitié, pour le déterminer à se débarrasser de cette horde impure, qui ne respire que les désordres & les crimes, & qui n'useroit de l'hospitalité d'un peuple généreux que pour allumer dans son sein les divisions & les déchirements, & se venger ainsi de l'attachement invariable qu'il a témoigné au peuple français.

Les membres du comité de salut public; Signé, Cambacérés, Richard, Boissy, Merlin (de Douai), J. F. B. Delmas, L. B. Guyton.

CONVENTION NATIONALE.

Présidence de BENTABOLE.

Séance du 5 nivose.

Blutel, représentant du peuple, écrit de Rochefort en date du 25 frimaire, & trace à l'assemblée l'horrible tableau de l'état où il a trouvé cette commune à son arrivée. L'abattement, le désespoir, la terreur, étoient dans toutes les âmes : une poignée d'hommes perdus de débauche & de crime, poursuivoit tous les gens de bien, tous les patriotes vertueux parce qu'ils ne partageoient pas les transports sanguinaires de leurs bourreaux : on osoit dire que l'arbre de la liberté ne pouvoit pousser des racines que dans dix pieds de sang humain. On forçoit les jeunes filles à venir au pied de l'échafaud être spectatrices des exécutions, & celles dont la sensibilité s'effrayoit de cet horrible spectacle, on les menaçoit de les incarcérer; le bourreau en descendant de l'échafaud les mains encore teintes de sang, alloit présider la société populaire. Les places, la comme ailleurs, étoient données à l'intrigue & à l'ignorance; toute espèce d'humanité, de justice, de raison, étoient foulées aux pieds.

Rochefort présente maintenant un aspect bien différent: Qu'il est doux, dit le représentant qui écrit, d'être aujourd'hui l'organe des décrets de la convention; la tranquillité est rentrée dans tous les asyles; la confiance dans tous les cœurs; le cri de vive la convention est dans toutes les bouches; & ce n'est plus le crime hypocrite qui pousse ces cris; c'est la reconnaissance & l'espoir prochain du bonheur.

Cette lettre sera insérée au bulletin.

On lit un grand nombre de félicitations à l'assemblée, & diverses sections viennent exprimer les mêmes sentimens. Tous les décrets rendus depuis le 9 thermidor sont l'objet de la joie publique, celui sur-tout qui a fermé les Jacobins: jamais victoire n'a été plus universellement célébrée.

Les sections dénoncent aussi différens abus.

Celle de l'Unité réclame la justice & la bienfaisance de l'assemblée pour une veuve infortunée dont le fils & la mari ont été envoyés à l'échafaud même sans jugement.

L'assemblée, après avoir donné, par l'organe de son président, des témoignages de sensibilité à cette citoyenne. victime comme tant d'autres de la férocité des derniers ans, charge son comité de législation de lui faire un rapport sur cette pétition.

Une autre section s'élève contre le système pervers qui a enlaidi toutes les administrations de malhonnêtes gens ou

de gens ignorans; elle demande que la probité & le talent reprennent par-tout leur place.

La section de la Fontaine-de-Grenelle demande que toutes les autorités soient sévèrement & promptement épurées.

A cette occasion, Rovere lit des lettres qu'il a reçu des départemens du Midi, dans lesquelles on lui fait part des nombreux obstacles que les intrigans & les continuateurs de Robespierre, qui sont encore dans les administrations, opposent au bien que le représentant du peuple cherche à opérer dans ces départemens. Les mêmes lettres disent aussi que beaucoup de ces hommes de crime se rendent à Paris pour renforcer les jacobins.

Ces nouvelles sont d'abord accueillies par des risées de la part de quelques membres, mais ces risées ne durent pas long-temps.

Couturier s'étonne que les comités n'aient pas fait encore les rapports dont ils sont chargés, tant sur la réorganisation du tribunal révolutionnaire que sur la dénonciation faite par Lecointre: il demande que ces rapports soient faits demain.

Arnaud annonce que les comités s'en occupent sans relâche: il s'élève contre ceux qui veulent jeter de vaines terreurs dans l'assemblée. Le sang inondoit la France, dit-il! le sang ne coule plus! La justice est à l'ordre du jour pour tous les citoyens; & l'on vient vous dire que les patriotes sont persécutés! mais on ne vous empêchera pas d'être justes. Dans quelques lieux publics, on a bu au mois prochain. Eh bien! le mois prochain, la convention fera le bien comme ce mois-ci & les mois passés depuis le 9 thermidor. (Vifs applaudissemens.)

Arnaud demande que le comité de sûreté générale se divise en deux sections, dont l'une ne seroit occupée que de la police générale.

Couturier en parle bien à son aise, dit Boudin; a-t-il lu la volumineuse dénonciation de Lecointre? Je gage qu'il ne l'a pas lue. (On rit). Les rapports qu'on vous demande ne peuvent pas être faits demain, puisque ce n'est que demain au soir que vos comités se réunissent pour prendre un parti sur la dénonciation de Lecointre: avant de venir vous dire s'il y a lieu à examen, il falloit bien examiner.

Pelet convient de la nécessité d'épurer les autorités, tant de ceux qu'on a toujours appelés aristocrates, que de ces aristocrates nouveaux qui ne vouloient la révolution que pour eux; qui dépouilloient les citoyens pour s'enrichir, aux yeux de qui, avoir du talent, de la fortune ou de la reconnaissance étoit un crime irrémissible, & dont le patriotisme se bernoit à égorger & à faire disparaître des générations entières. Mais Pelet se plaint de la surcharge de besogne qu'un donne aux trois comités par des renvois trop multipliés d'affaires particulières; il voudroit aussi qu'il fût créé une commission particulière pour s'occuper de l'état du gouvernement. L'assemblée, après une légère discussion, maintient la commission qu'elle a décrétée, & qui doit être composée d'un membre de chaque comité: quant aux autres propositions, elle passe à l'ordre du jour, les comités pouvant faire ce qui est demandé.

Faites à corriger dans la feuille d'hier.

Page 380, 1^{re} colonne, lignes 46 & 47, au lieu de *voulez-vous faire revivre la commune*, lisez: *vous voulez faire revivre le commerce.*